

 Étude
de cas
2

La collaboration en classe

Bonjour! Je suis enseignante d'immersion française de 1^{re} année et j'aimerais témoigner d'une expérience positive que j'ai vécue récemment avec une élève. Nous étions au troisième trimestre de l'année scolaire et l'une de mes élèves ne parvenait toujours pas à satisfaire aux attentes du cours de langue de 1^{re} année en matière de lecture et d'écriture. Je m'inquiétais des répercussions que son retard risquait d'avoir sur sa confiance en elle et ses résultats dans les autres matières et je craignais qu'elle soit tentée d'abandonner le programme d'immersion française.

J'avais conscience qu'il lui fallait un soutien pédagogique plus approfondi et de nouvelles occasions de s'exercer. À partir de mes évaluations et observations en classe, j'ai pu constater qu'elle connaissait cinq lettres de l'alphabet, qu'elle faisait certains rapprochements entre les lettres et les sons, qu'elle ne reconnaissait que très peu de mots courants et qu'elle apprenait encore à lire des mots de base de trois ou quatre lettres. D'autre part, elle n'en était qu'aux tout premiers stades de l'écriture et ne pouvait former que quelques lettres.

Pour l'aider, j'ai tout d'abord essayé de mieux comprendre le problème. J'ai discuté avec ses parents pour savoir s'il se pouvait qu'elle ait des difficultés auditives ou visuelles, et pour m'informer sur son histoire et sur ses habitudes de lecture. J'ai consulté le dossier de l'élève et parlé à l'enseignant qu'elle avait l'année précédente pour connaître ses antécédents scolaires et les résultats de ses évaluations antérieures, le cas échéant. J'ai ensuite transmis le dossier à l'équipe-école, qui était composée de la directrice, de l'aide pédagogique en immersion française, de l'orthopédagogue et de moi-même. Lors de cette rencontre, nous avons discuté de la façon dont notre équipe pouvait appuyer l'élève, notamment en intégrant des stratégies d'apprentissage, en effectuant une évaluation plus poussée et en favorisant certaines interventions. D'un commun accord, nous avons décidé de consulter un spécialiste de la littératie au primaire et un orthophoniste du conseil scolaire.

À la suite des consultations avec l'équipe-école et le personnel du conseil scolaire, il a été fortement recommandé que cette élève bénéficie d'une intervention en littératie. J'ai rassemblé les renseignements obtenus lors de l'évaluation en classe, comme la connaissance de l'alphabet et la reconnaissance des mots courants, et j'ai effectué une évaluation phonologique. Les membres de l'équipe-école se sont réunis pour consulter les résultats des évaluations et planifier une intervention concertée sur huit semaines. L'équipe a convenu de noter ses observations pendant les évaluations formatives et sommatives, et de passer les résultats en revue au terme des huit semaines.

On a mis en place un système d'intervention à trois niveaux pour l'élève. Le premier niveau portait sur les interventions en français faites en classe. J'ai misé sur les compétences en conscience phonologique : les rimes et la segmentation. J'ai intégré plus d'exercices sur ces concepts en classe en demandant aux élèves de taper des mains à chaque syllabe quand ils apprenaient de nouveaux mots, de partager des chansons et d'incorporer plus d'histoires avec des rimes. Nous avons joué à des jeux pour renforcer la fusion et la segmentation orales. J'ai aussi intégré plus d'activités de lecture et d'écriture en présentant des histoires et des poèmes portant sur les mathématiques pour préparer la voie à l'enseignement de cette matière. J'ai commencé à communiquer des messages en classe tous les matins et j'ai instauré des réflexions de groupe après les leçons sur une base régulière.

J'ai essayé de multiplier les occasions qui permettraient à cette élève de participer et de contribuer pendant les activités de lecture et d'écriture en grand groupe en lui donnant un rôle, par exemple produire certains sons pendant l'épellation ou être l'espaceur de mots lors d'activités de groupe.

J'ai affiché des mots très courants au mur pour aider les élèves dans la rédaction de leur journal. J'ai créé un tableau à pochettes pour ajouter aux activités pratiques sur la reconstruction de mots et de phrases. J'ai aussi intégré des leçons de lecture dirigée, et deux fois par semaine, je planifiais des séances avec l'élève pour travailler sur les lettres de l'alphabet qu'elle ne connaissait pas et sur les concepts de conscience phonologique.

Au deuxième niveau, les interventions se faisaient en français et en anglais par le personnel de l'école responsable de fournir un soutien et un enseignement complémentaires à l'élève. L'orthopédagogue rencontrait l'élève deux fois par semaine et encadrait des leçons en classe en petits groupes en proposant des activités dirigées de lecture et de conscience phonémique. Les assistants du programme d'immersion française et des programmes d'éducation autochtones rencontraient l'élève une fois par semaine et l'aidaient à rédiger son journal. Une élève plus âgée avec laquelle elle avait été jumelée la rencontrait une fois par semaine et l'aidait à se familiariser avec l'alphabet et à reconnaître les mots courants en jouant.

Le troisième niveau de cette intervention a été mis en œuvre par un enseignant spécialiste de la littératie au primaire. Il s'agissait d'un soutien en dehors de la salle de classe, offert en anglais, qui portait sur les compétences en conscience phonémique. Ce spécialiste s'appuyait sur des ressources comme des trousseaux d'éveil de conscience phonologique et de conscience phonémique, ainsi que des outils d'apprentissage de Project Read.

Une fois cette intervention mise en place, j'ai rencontré les parents de l'élève pour leur expliquer le plan. Pendant notre discussion, ils ont déterminé des approches possibles pour favoriser l'épanouissement de leur enfant à la maison grâce à des activités quotidiennes, comme du temps de lecture, des comptines imagées et un jeu de mémoire avec des mots courants.

Cette intervention de littératie à trois niveaux a eu des résultats bénéfiques. Les résultats de l'évaluation finale ont montré que l'élève avait amélioré ses connaissances de l'alphabet et des mots courants. Son test de conscience phonologique a démontré qu'elle comprenait maintenant les rimes, et qu'elle pouvait déterminer les phonèmes initiaux et finaux des mots, segmenter oralement des mots en syllabes et fusionner oralement les attaques des mots et les rimes. L'élève commence maintenant à appliquer ses nouvelles compétences en conscience phonémique lors des exercices de lecture et d'écriture en classe. Je suis vraiment contente que cette élève se perçoive maintenant capable de lire et écrire.

